

Points évoqués lors du Conseil municipal du 08 Décembre 2025

I/ Désaffectation et cession d'une partie du chemin rural « Les Perrieres »

Le Conseil municipal, décide la désaffectation d'une partie de 301 m² du chemin rural dit « Les Perrieres », de fixer le prix de vente du mètre carré à 4,86euros par mètre carré, soit un prix total de 1464,58 euros (301 m² * 4.86 €) et la vente de la partie du chemin rural à Mme Christine Bonta, au prix susvisé.

Les frais, droits et honoraires occasionnés par cette opération seront à la charge de l'acheteur.

L'acte de vente au profit de Mme BONTA sera reçu par Maître JOBIN.

II/Prêt Relais Banque Postale pour préfinancement de subventions

M. Le Maire rappelle que pour les besoins de financement de l'opération « Aménagement de Village Entrées et Traversée / Phase 2 », il est opportun de recourir à un prêt relais d'un montant de 150 000 EUR.

III/Réalisation d'un Contrat de Prêt Transformation écologique d'un montant total de 75 873 € auprès de la Caisse des dépôts et consignations pour le financement de la mise en séparation des eaux pluviales

Le Conseil municipal, après avoir entendu l'exposé sur l'opération susvisée, délibère pour le financement de cette opération, M TARRADE, maire de la commune est invité à réaliser auprès de la Caisse des dépôts et consignations un Contrat de Prêt composé d'une Ligne du Prêt pour un montant total de 75 873 €.

A cet effet, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents autorise son Maire, M TARRADE, délégataire dûment habilité, à signer seul le Contrat de Prêt réglant les conditions de ce Contrat et la demande de réalisation de fonds.

IV/Recrutement pour les opérations de recensement de la population

Le Maire, rappelle qu'aux termes de la loi n°2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité, les opérations de recensement de la population sont confiées aux communes.

Il convient donc de désigner des personnes chargées du recensement de la population.

Les agents recenseurs étant, en application des nouveaux textes, des agents de la commune et en l'absence de dispositions particulières, le recrutement et la rémunération de ces agents s'effectuent selon le droit commun du statut de la fonction publique territoriale.

Le coordonnateur désigné est M.Claude BOREL, conseiller municipal

En tant qu'élu local, il bénéficiera du remboursement de ses frais de missions en application de l'article L 2123-18 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) :

Deux agents recenseurs:

En application de l'article L 332-23-1° du Code général de la fonction publique pour faire face à un accroissement temporaire d'activité, ces emplois sont créés, pour la période allant du 15/01/2026 au 14/02/2026 -

Les agents recenseurs seront chargés, sous l'autorité du coordonnateur, de distribuer et collecter les questionnaires à compléter par les habitants et de vérifier, classer, numéroter et comptabiliser les questionnaires recueillis conformément aux instructions de l'INSEE.

Les agents recenseurs seront rémunérés sur la base du 6ème échelon de l'échelle du grade d'adjoint technique pour une durée hebdomadaire de 17h30 du 15/01/2026 au 15/02/2026.

Les frais de déplacement seront payés sur présentation d'un état à la fin de la mission de recensement

Les crédits nécessaires à la rémunération de ou des agents nommés et aux charges sociales s'y rapportant seront inscrits au Budget aux chapitre et article prévus à cet effet.

Points évoqués lors du Conseil municipal du 02 février 2026

I/ Subvention de fonctionnement 2026 CCAS

Madame Simoens Valérie, adjointe déléguée au CCAS, présente le résultat de l'exercice 2025 du budget du CCAS.

Celui-ci présente un besoin de financement de fonctionnement de 3000 € pour le budget 2026.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents décide de verser au budget du CCAS de Cognin-les-Gorges une subvention de fonctionnement d'un montant de 3 000€ pour l'année 2026.

II/ Approbation aménagement forêt communale de Cognin-les-Gorges 2026-2045

Monsieur le Maire invite le conseil à se prononcer sur le projet de révision de l'aménagement de la forêt communale établi par l'Office National des Forêts en vertu des dispositions de l'article L212-3 du code forestier.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, approuve la révision de l'aménagement de la forêt communale et le programme d'actions associé, et demande aux services de l'Etat l'application du 2° de l'article L122-7 du Code forestier pour cet aménagement, au titre de la législation propre aux sites inscrits et aux monuments historiques.

Retrouvez l'intégralité des comptes rendus
des Conseils municipaux sur notre site :
cognin-les-gorges.fr
également consultables en Mairie.

SENTIER DES GORGES

Lundi 23 février, trois écogardes du Parc Naturel Régional du Vercors sont intervenus sur le sentier des Gorges, au niveau du secteur des Roches Bleues. Après une journée complète de travail, le passage a pu être remis en état de manière provisoire. Des dispositifs de sécurité supplémentaires ont été installés, notamment l'ajout de câbles servant de main courante.

Ce tronçon demeure toutefois délicat : la plus grande prudence est donc recommandée.

Cette réouverture intervient à l'approche du printemps et du retour des randonneurs. L'arrêté municipal est désormais levé.



TRAVAUX AMENAGEMENT

Les travaux concernant l'aménagement des rues adjacentes sont quasiment terminés, il ne reste que quelques détails à régler.

Maintenant vont débuter pour quelques jours les travaux relatifs au carrefour de la RD 1532, de la rue du Pont et de la route de Chaponnière.



ELECTIONS MUNICIPALES

Tout d'abord, dans les communes de moins de 1 000 habitants, lors des élections municipales, il sera appliqué le même mode de scrutin que dans les autres villes. Il s'agit d'un scrutin de liste proportionnel et paritaire, à deux tours.

Les listes doivent être paritaires (composées d'autant de femmes que d'hommes), et respecter une alternance une femme / un homme ou inversement. L'application de ce mode de scrutin implique le dépôt de listes de candidats (les candidatures isolées ne sont plus possibles) et la suppression du panachage. Désormais, si vous ajoutez ou rayez le nom d'au moins un candidat sur votre bulletin de vote, celui-ci sera considéré comme nul. Il en sera de même si vous modifiez l'ordre des candidats.

Cette évolution a lieu car le mode de scrutin appliqué jusque-là dans les communes de moins de 1 000 habitants ne permettait pas le respect de la parité dans les conseils municipaux.

Le premier tour des élections se fera le dimanche 15 mars. En cas de pluralité de liste et si aucune n'obtient la majorité au premier tour, il y aura un second tour le dimanche 22 mars.

Pour la commune de Cognin-les-Gorges, le bureau de vote, unique, se tiendra dans la salle du Conseil et il sera ouvert de 08 heures à 18 heures.

En plus de votre carte d'électeur, munissez-vous d'une pièce d'identité car l'identité de chaque électeur doit être contrôlée à l'entrée du bureau de vote.

CEREMONIE DU 8 MAI 1945

Le vendredi 8 mai nous célébrerons la commémoration de la fin de la seconde Guerre Mondiale et de la journée des Morts pour la France.

Le rendez-vous est prévu à 10 heures 55 devant la mairie.

Les participants se rendront en cortège jusqu'au monument aux morts où la cérémonie débutera à 11 heures .

A l'issue, un verre de l'amitié sera partagé avec les habitants.



Frelon asiatique (taille réelle 3 cm)

Frelon commun (Jusqu'à 4 cm)

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
Liberté
Égalité
Fraternité

ÉLECTIONS MUNICIPALES
15 et 22 mars
2026

Allons Voter!

Communes de
- 1 000
habitants

Le mode de scrutin change



Je vote pour une liste paritaire en choisissant un bulletin de vote.

ATTENTION

Je ne peux plus
AJOUTER
un ou plusieurs
noms

Je ne peux plus
MODIFIER
l'ordre des noms
sur la liste

Je ne peux plus
RAYER
un ou plusieurs
noms



SINON MON BULLETIN SERA NUL

FRELONS ASIATIQUES

La lutte contre le frelon asiatique est un défi majeur pour notre écosystème. Cette espèce invasive menace nos abeilles et notre équilibre écologique.

Menant cette action depuis trois ans, la commune de Cognin-les-Gorges s'engage dans la continuité et lance une nouvelle campagne de piégeage. L'année passée, une cinquantaine de pièges ont été distribués, avec un résultat de prise record de **1240 frelons asiatiques** capturés (720 en 2024).

De nouveau, les pièges seront mis à disposition des habitants souhaitant en poser (les personnes les ayant gardés l'an passé peuvent renouveler l'opération et communiquer leurs prises en fin d'action). La mise en oeuvre est assez simple, mais en revanche nécessite un suivi ainsi qu'un inventaire rigoureux du 15 mars au 15 mai. Les lieux propices pour les poses sont les vergers, tas de bois et habitats humides.

Deux permanences sont prévues en mairie pour récupérer les pièges:

Mercredi 11 mars 9h-11h
Vendredi 13 mars 18h-19h

Le 29 janvier 2026 cela a fait quatre-vingt deux ans que les nazis ont attaqué le maquis de Malleval. Ce jour-là les communes de Malleval et Cognin-les-Gorges ont payé un tribut extrêmement lourd. Cette journée du 29 janvier 1944 a été commémorée à Cognin-les-Gorges.

La journée a débuté par un café d'accueil servi au bar le Bachop, ensuite la cérémonie s'est déroulée sous l'autorité de Madame Clery Barraud directrice départementale de l'office national des anciens combattants et des victimes de guerre représentant Madame la Préfète de l'Isère, en la présence de Monsieur Bernard Tarrade maire de la commune de Cognin-les-Gorges, de Monsieur Christophe Durand maire de la commune de Malleval-en-Vercors, des élus départementaux et locaux, des représentants de la Gendarmerie Nationale, des représentants des associations patriotiques et de leurs porte-drapeaux et des habitants de nos communes.

Après l'installation des personnalités, les porte-drapeaux ont pris place de chaque côté du monument aux morts.

Monsieur Bernard Tarrade, maire de la commune, a prononcé son allocution. Monsieur Julien Dolin président de l'association Malleval-Vercors-Mémoire « M.V.M » a expliqué que cette association avait pour but de gérer la salle de Mémoire installée sur la commune de Malleval-en-Vercors, afin de préserver et transmettre la mémoire des événements survenus à Malleval en 1944, dans le cadre de la seconde Guerre

Mondiale. Puis monsieur Bernard Pérezio vice-président du Conseil Départemental et Madame Clery Barraud directrice départementale de l'Office National des Anciens Combattants et des Victimes de Guerre représentant Madame la Préfète de l'Isère ont pris la parole.

Les élus ont déposé des gerbes au monument aux morts, la sonnerie aux morts a été suivie d'une minute de silence et enfin la Marseillaise a retenti. S'en est suivi le salut aux porte-drapeaux par les autorités la cérémonie.

En raison des conditions météorologiques particulièrement défavorables et afin d'éviter tout accident, la messe a été dite en l'église de Cognin-les-Gorges. Le verre de l'amitié et le repas organisés par M.V.M. ont été servis à la salle des fêtes Albert Glénat à Cognin-les-Gorges. La journée s'est poursuivie par une conférence sur « Les étrangers déserteurs de l'armée allemande enrôlés à Malleval ». L'histoire de quatre slovènes enrôlés de force dans l'armée allemande qui après avoir déserté ont rejoint le maquis de Malleval où ils ont perdu la vie ou été arrêtés par les allemands, a tenu en haleine la quarantaine de personnes présentes.

Le 30 janvier les deux maires accompagnés d'une vingtaine de personnes ont déposé des gerbes devant le gisant à Malleval-en-Vercors où ils se sont recueillis et chanté la Marseillaise.



INSCRIPTIONS ECOLES

Rentrée scolaire

2026-2027



Les préinscriptions des enfants nés en 2023 et des nouveaux arrivants se dérouleront

du 1^{er} février au 31 mars.

Pour préinscrire votre enfant à l'école maternelle, rendez-vous à la mairie de votre domicile **avec les documents suivants** :

- le livret de famille, une carte d'identité ou une copie d'extrait d'acte de naissance
- un justificatif de domicile
- un document attestant que l'enfant a reçu les vaccinations obligatoires pour son âge : antidiptérique, antitétanique, antipoliomyélitique

La mairie vous délivre un certificat d'inscription indiquant l'école où est affecté votre enfant.

La directrice de l'école vous contactera ensuite par mail.

EXPOSITION PHOTOS

Pour sa 5^{ème} édition, l'exposition photos investira de nouveau les ruelles de Cognin-les-Gorges à l'été 2026.

Le thème retenu cette année est : « **Le patrimoine architectural sous tous les temps** ».

Les photographes sont invités à mettre en valeur les bâtiments et éléments du village à travers les variations de météo, de lumière (matin, midi, soir) et le passage des années.

Les photographies sont à adresser par mail à la mairie (mairie.cognin-les-gorges@wanadoo.fr) avant le **30 avril 2026**. Les œuvres sélectionnées seront exposées en plein air durant la période estivale.

Un rendez-vous culturel désormais attendu, qui permet aux habitants et visiteurs de redécouvrir le village sous des regards variés.

Comme chaque année, la **saison des chenilles processionnaires** se profile à l'horizon !

Et comme chaque année, nos services vont recevoir en urgence de nombreux **chiens et chats gravement envenimés** par les poils urticants de ces chenilles. Certains succomberont à leurs blessures.

Pour éviter une grande partie de ces drames, **nous avons besoin de vous !**

Les équipes du 3115 ont développé un outil de signalement en ligne, simple, rapide et efficace : **Alerte Chenilles !**

Nous vous serions extrêmement reconnaissants de diffuser un maximum cet outil auprès de vos administrés pour leur permettre de signaler la présence de chenilles processionnaires et ainsi permettre aux promeneurs et leurs chiens d'éviter certains secteurs.

Ces signalements permettent aussi à nos équipes d'urgence d'affiner leur diagnostic en cas de lésions suspectes.

1. **Lien vers l'outil** : [Alerte Chenilles](#)
2. **Numéro de téléphone** : 3115 (gratuit depuis fixes et mobiles)

Aidez-nous à sauver des vies.

Excellente année 2026 !

Cordialement,

Dr. Sylvain RANSON

Responsable Publication Urgences Vétérinaires
contact@urgences-veterinaires.fr



**URGENCES
VÉTÉRINAIRES**



FEUX D'ARTIFICE

Les feux d'artifice sont-ils autorisés à Cognin-les-Gorges? La réponse est non. Un arrêté municipal, pris en 2014, interdit leur utilisation sur l'ensemble de la commune, et cette règle s'applique toujours aujourd'hui. Cette décision vise avant tout à garantir la sécurité de tous. Les feux d'artifice peuvent provoquer des accidents (brûlures, blessures) et des départs de feu, en particulier lors des périodes de sécheresse. Dans une commune rurale, où les habitations, les exploitations agricoles et les espaces naturels sont proches, ces risques sont renforcés.

L'interdiction répond également à des préoccupations de tranquillité publique. Les nuisances sonores générées par les explosions peuvent perturber les habitants, mais aussi les animaux domestiques et d'élevage, particulièrement sensibles au bruit.

Enfin, les feux d'artifice ont un impact sur l'environnement : résidus au sol, pollution des prairies et des sols, dangers pour la faune et le bétail.

Pour l'ensemble de ces raisons, l'utilisation de feux d'artifice par les particuliers sont interdits, sauf autorisation exceptionnelle délivrée par la mairie dans un cadre strictement réglementé. La municipalité rappelle que le respect de cette interdiction contribue à préserver la sécurité, la qualité de vie et l'environnement de la commune.

INCIVILITES

Il est regrettable de constater encore des incivilités sur la commune. Il s'agit une nouvelle fois des excréments de nos amis canins qui « fleurissent » nos terrains et plus particulièrement dans le parc Saint Joseph, dans le pré se situant au-dessous et sur le terrain de foot, bref, les endroits où nos enfants aiment s'amuser. Il est particulièrement désagréable de voir revenir les enfants avec les chaussures crottées quand ce ne sont pas les vêtements.

Ce constat est fait par les élus, les employés municipaux et les habitants qui viennent s'en plaindre à la mairie.

Cela est d'autant plus déplorable que des distributeurs de sacs plastiques ont été installés dans ces diverses zones.

La municipalité lance donc un appel aux quelques propriétaires indéclicats pour qu'ils accompagnent leurs animaux en dehors de ces zones et qu'ils ramassent les crottes de leurs chiens à l'issue des besoins.

Merci pour les enfants afin qu'ils puissent s'amuser sans problème en ces lieux.

Enfin cette demande de ramasser les crottes de son ou ses chiens vaut pour tous les endroits piétonniers de la commune. Nous vous rappelons également que les chiens doivent être tenus en laisse dans la commune et dans les Gorges du Nan.

REPAS INTERGENERATIONNEL

Un repas intergénérationnel placé sous le signe du partage

Le 24 janvier dernier, la commune a eu le plaisir d'organiser son traditionnel repas intergénérationnel, un rendez-vous attendu qui a rassemblé près de 80 convives, avec parfois plus de cinquante années d'écart entre les participants. Cette diversité d'âges a une nouvelle fois illustré la richesse des échanges et la vitalité du lien social au sein de notre village.

L'après-midi a été rythmé par l'animation de la troupe Starck Animation particulièrement appréciée. Alternant des moments inspirés du cabaret et des temps plus participatifs, les artistes ont su créer une ambiance chaleureuse en invitant les tables à se prêter à des blind tests musicaux et les convives à partager quelques pas de danse. Rires et convivialité étaient au rendez-vous.

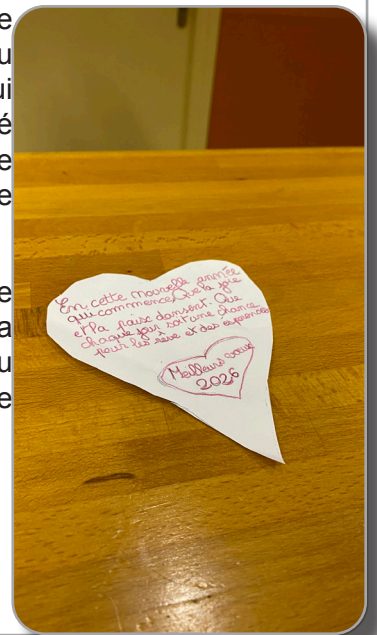
Ce repas était également le dernier organisé par l'équipe municipale actuelle. À cette occasion, Monsieur Bernard Tarrade, Maire, a tenu à remercier l'ensemble des participants pour leur présence fidèle, les bénévoles du CCAS pour leur engagement constant, ainsi que les enfants de l'école. Accompagnés par Christelle à la garderie, ces derniers avaient, comme chaque année, préparé avec soin un petit poème, délicatement plié en forme de cœur et déposé dans

chaque assiette. Une attention simple et touchante, très appréciée de tous.

Les convives ont par ailleurs pu se régaler grâce au savoir-faire de Laurent Delorme, traiteur situé à Izeron, dont la qualité des mets a contribué au succès de cette journée.

Il convient enfin de rappeler que, le 23 décembre dernier, une trentaine de colis gourmands, préparés par notre épicerie, avaient été distribués aux personnes de plus de 70 ans ne pouvant pas participer au repas. Une initiative qui témoigne de la volonté constante de la commune de maintenir le lien et de veiller à chacun.

Ce moment de partage et de convivialité restera sans nul doute un beau souvenir pour l'ensemble des participants.



PASS REGION SENIORS

La Région dispose d'un réseau de transport couvrant l'ensemble du territoire. Constitué des cars Région, des cars Express et des TER, le réseau *La Région vous transporte* relie les communes et facilite les déplacements quotidiens des habitants.

À partir du 1er février, tous les cars Région (hors lignes touristiques) accepteront la carte Pass Senior, disponible gratuitement auprès de la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Destinée aux personnes de plus de 65 ans, cette carte propose des réductions chez de nombreux partenaires et permettra également de voyager à bord des **cars Région pour 1 euro le trajet, chaque premier dimanche du mois**. Une opportunité de se déplacer à moindre coût, quelle que soit la distance parcourue.

Pour simplifier les déplacements et planifier son itinéraire, l'application Oûra reste l'outil de référence pour se déplacer facilement sur l'ensemble du territoire.

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

PASS
Région
seniors

NOUVEAU

Voyagez pour 1€
sur les cars Région
avec la carte
le 1^{er} dimanche
de chaque mois

Allo la Région
04 8000 7000

Plus d'infos sur
laregionvoustransporte.fr

Une école pour former des aides-soignants

**DEVENEZ
AIDE-SOIGNANT**

**I.F.A.S de St Marcellin
(Institut de Formation Aide-Soignant)**

- Une carrière dans le domaine de la santé
- Une formation accessible à tous sans condition de diplôme

**Inscriptions
du 13 Février
au 10 Juin 2026**

Informations :

Tel : 04.57.82.80.04
Mail: secretariat.ifas@chivi.fr
1 Avenue Félix Faure - BP 8
38160 - St Marcellin



Imprimé par nos soins - Ne pas jeter sur la voie publique



Instituts de Formation d'Aides-Soignants de Saint Vallier, Tournon et Saint Marcellin

FORMATION DIPLOME D'ETAT - AIDE SOIGNANT

**MODALITES ET DEROULEMENT DES EPREUVES DE SELECTION
SESSION 2026**

[Cf. Arrêté du 7 avril 2020 modifié]

**INSTITUT DE FORMATION D'AIDES-SOIGNANTS
Groupement 3 : TOURNON - ST VALLIER - ST MARCELLIN
IFAS Hôpitaux Drôme Nord site de Saint Vallier
IFAS de Tournon
IFAS de Saint Marcellin**

Date d'ouverture des inscriptions :
le 13 février 2026

Date de clôture des inscriptions :
le 10 juin 2026 (cachet de la poste faisant foi)

Date des résultats des épreuves de sélection :
le 1er juillet 2026 à 9h

Rentrée :
le 24 août 2026

**VOTRE DOSSIER EST A ENVOYER A L'IFAS DE VOTRE CHOIX 1
AU PLUS TARD LE 10 JUIN 2026
EN MAINS PROPRES SUR RENDEZ VOUS
OU
EN LETTRE RECOMMANDEE AVEC ACCUSE DE RECEPTION**

ATTENTION :

ENVOYEZ VOTRE DOSSIER D'INSCRIPTION LE PLUS TOT POSSIBLE AFIN QU'IL SOIT
CONTROLE ET COMPLETE LE CAS ECHEANT.
TOUT DOSSIER INCOMPLET A LA DATE DE CLOTURE NE SERA PAS RECEVABLE.

IFAS Hôpitaux Drôme Nord
Rue de l'Hôpital - BP 30
26241 SAINT-VALLIER
Tél. 04 75 23 80 85
Mail : secretariat.eas@hopitaux-drome-nord.fr

Directrice :
Valérie MANQUAT
Adjointe administrative :
Christina MAIA
Réfèrent H+ :
Sarah CUTVEL

IFAS Hôpital de Tournon-sur-
Rhône
50 rue des Alpes - BP 63
07300 TOURNON-SUR-RHONE
Tel : 04 75 07 75 57
Mail : secretariat_ifas@ch-tournon.fr

Directrice :
Valérie MANQUAT
Adjointe administrative :
Christina MAIA
Réfèrent H+ :
Béatrice BLANC

IFAS Centre Hospitalier
Intercommunal Vercors Isère
1 avenue Félix Faure - BP 8
38160 SAINT-MARCELLIN
Tel : 04 57 82 80 04
Mail : secretariat.ifas@chivi.fr

Directrice :
Valérie MANQUAT
Responsable administrative :
Christelle DIDIER
Réfèrent H+ :
Béatrice BLANC

TELEPHONIE

La fin du réseau cuivre pour les télécommunications au niveau national est prévue fin 2030.

La commune de Cognin-les-Gorges fait partie du lot n°5 pour la fermeture du réseau cuivre (avec 15 autres communes de l'intercommunalité SMVIC).

A partir de fin janvier 2026, plus aucun raccordement possible par le cuivre ne sera possible.

Fin du passage à la fibre sur notre commune, fin janvier 2029 (mais il semblerait que cela soit plutôt un an avant).

Ensuite démontage du réseau cuivre par Orange

Couverture actuelle à Cognin 92,8% , il reste 25 logements à équiper

En cas de panne, joindre son fournisseur d'accès, qui selon le type de panne fera intervenir XP Fibre (ne pas les joindre directement)

LUDOTOUR



Vendredi 12 septembre	Bessins
Vendredi 19 septembre	Notre-Dame-de-l'Osier
Vendredi 3 octobre	Saint-Pierre-de-Chérennes
Vendredi 10 octobre	Presles
Vendredi 17 octobre	Saint-Just-de-Claix
Vendredi 7 novembre	Beauvoir
Vendredi 14 novembre	Têche
Vendredi 21 novembre	Saint-Vérand
Vendredi 28 novembre	Chasselay
Vendredi 5 décembre	La Rivière
Vendredi 12 décembre	Morette
Vendredi 9 janvier	Saint-André-en-Royans
Vendredi 23 janvier	Pont-en-Royans
Vendredi 30 janvier	Saint-Bonnet-de-Chavagne
Vendredi 6 février	Poliénas
Vendredi 27 février	Murinai
Vendredi 6 mars	Saint-Quentin-sur-Isère
Vendredi 13 mars	Rovon
Vendredi 20 mars	Saint-Hilaire-du-Rosier
Vendredi 27 mars	Saint-Marcellin



VOS LUDOTHEQUES INTERCOMMUNALES

La Ludo à Saint-Marcellin 04 76 38 06 82
Ludibul à Saint-Romans 04 58 88 00 23

CLUB DES GORGES DU NAN

Les membres se sont réunis le 28 janvier pour l'Assemblée Générale du club.

Six nouveaux adhérents nous ont rejoints et ont été accueillis avec beaucoup de plaisir. Nous avons eu une pensée pour Marthe Chaix et Jean-Paul Reynaud-Dulaurier qui nous ont quittés en 2025.

Parmi les propositions de sorties, un repas chevreau ou cuisses de grenouilles, a été retenu pour le printemps ; un repas au New-Asia pourquoi pas? Par la suite, nous envisageons de visiter la Distillerie Meunier à Saint-Quentin-sur-Isère. Aux beaux jours, un pique-nique pourrait avoir lieu si la météo le permet. Les personnes présentes ont été invitées à soumettre des idées qui seront toujours les bienvenues. Pour clôturer cette Assemblée, comme par le passé, la commune représentée par Bernard Tarrade, nous a offert la traditionnelle galette qu'il a lui-même confectionnée (quatre au total !!!!) . Que la commune et la mairie soient remerciées. La météo digne d'une après-midi d'hiver, a incité les participants à poursuivre autour des jeux de société, Belotte, Rami, Scrabble...



AAPPMA

Les bénévoles de l'AAPPMA sont prêts pour la saison 2026.

Après avoir organisé une permanence pour l'APN, son Assemblée Générale annuelle et une première corvée de nettoyage des berges du Nan, l'AAPPMA Des Gorges du Nan est prête pour une nouvelle saison de pêche.

*Dimanche 08 mars aura lieu la permanence de ventes de cartes 2026 devant le Bar Le Bachop (cartes + informations sur l'AAPPMA),

* Jeudi 12 mars à partir de 17h00, premier lâcher de truites Arc En Ciel sur la zone de lâcher,

* Samedi 14 mars, ouverture officielle de la pêche en 1^{ère} catégorie (salmonidés dont la truite),

* Les APN débiteront le mercredi 18 mars avec la visite de la Maison de la Pêche et de la Nature à St Quentin-Sur-Isère,

* 3 autres lâchers de truites surdensitaires seront effectués en avril, mai et juin,

* La Fête de la Pêche et le 8^{ème} vide grenier auront lieu le dimanche 02 août ; les inscriptions pour le vide grenier sont déjà en cours, pensez à réserver rapidement votre emplacement.

FOYER RURAL

Dimanche 1er février 2026 s'est tenue la première manifestation de l'année du Foyer Rural de Cognin-les-Gorges: la traditionnelle vente de boudins, caillettes et tripes. Le succès est toujours au rendez-vous avec 230 caillettes, 100 barquettes de tripes et 80 kg de boudins vendus.

Le bureau du Foyer Rural remercie tous les bénévoles présents lors de la préparation du samedi 31 janvier et lors de la vente du dimanche matin .

La prochaine manifestation de l'année sera la Marche Verte qui se tiendra **le samedi 30 mai 2026**: plus d'informations à retrouver sur leurs réseaux sociaux.

Facebook : Foyer Rural de Cognin les Gorges
Instagram : foyer_rural_cogninlesgorges



A.A.P.P.M.A LES GORGES DU NAN

CARTES DE PÊCHE 2026

Carte majeure départementale	87 €
Carte interfédérale (majeur)	114 €
Carte découverte femme	42 €
Carte mineure (-18 ans)	27 €
Carte découverte enfant (-12 ans)	08 €
Carte journalière	16,50 €
Carte hebdomadaire (7 jours)	36,50 €
Carte Automne (du 09 au 12)	44 €

En vente :

* Internet : www.cartedepeche.fr (au 17/12/25)

* A la permanence APN du samedi 13/12/2025

* A la PERMANENCE du Dimanche 08/03/2025

Au Bachop de 09h00 à 11h30

* Au bar le Bachop avec le formulaire AAPPMA

* A "La Bascule" à St Romans- dépositaire

TARTIFLETTE AUX POIREAUX

Ingrédients (6 personnes) :

3 poireaux
 300g oignons (facultatif)
 1 ½ reblochon fermier
 300g lardons fumés
 1 ½ verre de vin blanc
 Pommes de terre (facultatif)



Recette :

Faites revenir les oignons émincés dans un fond d'huile d'olive
 Pendant ce temps lavez et épluchez les poireaux, les ajouter au fur et à mesure
 (Faites de même pour les pommes de terre et les ajouter).
 Versez le verre de vin blanc
 Faites chauffer les lardons dans une poêle à part puis les verser avec le reste
 Laissez chauffer (feu moyen) le tout 15 minutes à couvert en remuant 2/3 fois (vérifiez la cuisson des pommes de terre).
 Profitez-en pour faire chauffer votre four à 200°C
 Coupez le reblochon en deux dans le sens de l'épaisseur
 Versez le contenu de la casserole dans un plat à gratin
 Déposez les morceaux de reblochon face au plat
 Faites cuire environ 20 minutes pour que la croûte soit grillée

Bon Appétit.....

LE COIN DES PROFESSIONNELS

SERVICES



TR-Numexan, le numérique à portée de clic
 Pour les particuliers, associations et entreprises

A votre service :

- Conseils à l'achat de matériel et de logiciels
- Aide aux démarches administratives en ligne
- Formations personnalisées (bureautique, internet, etc.)
- Création et fourniture de fichiers numériques
- Accompagnement au pilotage de votre activité
- Mise en place d'indicateurs de suivi

ROUVEURE Thomas  07.66.41.95.79
 t.rouveure@tr-numexan.fr
 www.tr-numexan.fr



Charlène VEHIER
 DAF à temps partagé

06 28 49 87 07

Votre Direction Financière avec la souplesse du temps
 partagé !

Comptabilité - Digitalisation - Pilotage financier - Trésorerie

ANIMATION



Sonorisation, DJ
 & Événementiel

Isère & Drôme



- Location sonorisation & lumières
- DJ & animation de soirées
- Événements d'entreprise

07 86 81 48 02
 contact@jpsevents.fr



www.jpsevents.fr



06.28.56.85.04

 charlottebonnin

 Charlotte coiffure à domicile

 cognin les gorges et environ

Coiffure à domicile

Tarifs :

- Shampooing brushing 20/30€
- Shampooing coupe brushing 30/40€
- Shampooing coupe couleur brushing 60/70€
- Shampooing coupe mèches brushing 100/130€
- Shampooing permanente coupe brushing 70/80€
- Lissage brésilien 120/180€
- Coupe homme 20€
- Soins botox 80/100€
- Junior jusqu'à 10 ans 15€

Soins offert pour toutes prestations

Un supplément peut être appliqué selon la longueur et l'épaisseur des cheveux

Les Aiguilles du Nan

RETOUCHES COUTURE

Ne jetez pas vos vêtements, venez les faire réparer !

- Ourlets, réparation déchirure, fermeture éclair, reprises en tous genre, doublure, etc.
- Création rideaux, vêtements en sur-mesure, corseterie.
- Cours de couture, tricot, crochet, broderie.
- Initiation au filage de la laine.

Réparation du cuir :

- Réparations fauteuil, ceinture.
- Création étuis, petite maroquinerie.

CONTACT :
06 98 92 65 49

Les Aiguilles du Nan sont à votre service !
N'hésitez pas à nous contacter pour votre projet couture.

à domicile où au
20 Chemin des Verneux
38470 Cognin les Gorges

 lesaiguillesdunan@gmail.com

SOPHROLOGIE



AURELIE GUIGNIER
SOPHROLOGUE ei

En toute simplicité, apprenez à relever les défis du quotidien.

Certifiée RNCP
Secteur Sud-Grésivaudan
Ou en visioconférence
0766453727
aurelieguignier.sophrologue@gmail.com
<https://aurelie-sophro-isere.fr>

CABINET INFIRMIER

Soins infirmiers à domicile sur RDV
Carine JANNON
Crystal VALENTIN
Jean-François OFFRET
06.31.63.53.41

ART FLORAL

GRAVEUR



Anne-Sophie Faggion
Graveur sur pierre
bulles.de.granite@gmail.com
06 32 40 75 20
www.bulles-de-granite.com

Retrouvez moi facilement sur **lelienlocal.com** le portail internet de la vie au Pays Isère Drôme Royans Vercors Rhône Alpes

Ateliers floraux | Créations

L'Atelier de Dame Nature

Initiez vous à l'art floral et repartez avec votre création.

Je serai là pour vous guider et vous faire part de ma passion de créer. Un anniversaire, une soirée entre amis, un EVJF ou un simple moment de détente rien que pour vous... Pensez à

L'Atelier de Dame Nature

Découvrez mon univers végétal et bucolique à travers mes créations.

Au plaisir de créer avec/pour vous

À Cognin-les-Gorges
Emeline : 07 82 81 02 03
 
l_atelier_de_dame_nature

Emeline

Cet espace est réservé aux professionnels de notre commune, si vous souhaitez y être mentionné il vous suffit de nous transmettre vos coordonnées

mairie.cognin-les-gorges@wanadoo.fr

ASSISTANTES MATERNELLES

Vanessa REBBOAH
Assistante Maternelle Agréée

06 43 35 17 99

199 Rue St Joseph - 38470 Cognin-les-Gorges

MME GASCON LYDIE
Assistante maternelle
agrée
273 rue Chaponnière
38470 Cognin-les-
gorges
06 49 54 54 34

**MAISON D'ASSISTANTES
MATERNELLES**
« La danse des petits pieds »
de Cognin-les-Gorges.

Céline LEROY : 06 82 06 83 50
Charlène BERRUYER : 06 10 90 25 06
Céline BLAIN : 06 89 42 18 09
ladansedespetitspieds@hotmail.com

CONSEILS ET ACCOMPAGNEMENTS

La Vie comme un jardin

Des extérieurs et intérieurs ressourçant



CONSEILS
EN CRÉATION
ET ENTRETIEN DE
JARDINS NATURELS



ACCOMPAGNEMENT
AU TRI
ET RANGEMENT

UN JARDIN QUI VOUS
CORRESPOND
ADAPTE À VOTRE TERRAIN ET
EN HARMONIE AVEC LA NATURE

UN ESPACE DÉSENCRÊPÉ
AU SERVICE
DE VOTRE BIEN-ÊTRE

06 / 51 / 86 / 46 / 77

celine@laviecommeunjardin.fr Céline Creupelandt La Vie comme un Jardin

Des conseils et accompagnements
prenant soin de chez vous et de vous

Céline CREUPELANDT Entrepreneure en contrat CAPE chez SASCOOP 5815
Siret 42404782700045 88 rue Anatole France 38100 Grenoble

COMMERCANTS

BAR - RESTAURATION RAPIDE - PRESSE - LOTO

**BACHOP'S
BAR**

04-76-38-94-70

Bachops-bar@hotmail.com

Bachop's Bar



17 rue la trainière 38470 Cognin les Gorges

PRODUITS REGIONAUX

LA FERME RODET
38470 Cognin-les-Gorges
☎ 06 70 27 80 21
06 23 97 00 29
ent.rodet@gmail.com



VENTE DIRECTE

Noix et huile de noix
Viande de bœuf et de veau
Fromage de chèvre

Épicerie de Cognin Les Gorges

— 04.76.64.19.06 —

Fournier Fabien
Portable 06.45.42.30.83
Facebook Épicerie de cognin



FERME DE LA TRAINIÈRE



VENTE EN DIRECT :
VIANDE DE BŒUF ET VEAU
NOIX ET HUILE DE NOIX



SUR COMMANDE UNIQUEMENT,
DEMANDE D'INSCRIPTION PAR MAIL :

FERMEDELATRAINIERE@LAVACHE.COM

93 RUE DE LA TRAINIÈRE
COGNIN LES GORGES

FRANÇOIS GRANNEC 06 58 69 03 99

TRAITEUR

LAURENT VOIRON TRAITEUR
PLUS QU'UN MÉTIER, UNE PASSION

117 rue de chaponnière
38470 COGNIN LES GORGES
Tel: 06 19 54 48 65
04 76 36 19 78

Mail: voiron.traiteur@hotmail.fr



TOUT REPAS
NOTRE SPÉCIALITÉ: LES BUFFETS À THÈME
VOTRE MARIAGE SUR MESURE

Cet espace est réservé aux professionnels de notre commune, si vous souhaitez y être mentionné il vous suffit de nous transmettre vos coordonnées

mairie.cognin-les-gorges@wanadoo.fr

Il y a 27 ans, lors de la vogue de l'année 1999, le Foyer Rural fêtait ses 10 ans !

Cognin-les-Gorges

Samedi 31 JUILLET 1999
Dimanche 1^{er} AOÛT 1999

VOGUE
Annuelle



à cette occasion

LE FOYER RURAL
de COGNIN-LES-GORGES
fête ses 10 ANS



Le Mot du Président

Avant de franchir le 3^{ème} Millénaire, le Foyer Rural fête ses dix ans d'existence ; cela fait dix ans, qu'une poignée de personnes décidèrent de transformer le Comité des Fêtes en Foyer Rural. Pourquoi ?

Tout simplement pour dynamiser la principale association du village, en faisant adhérer des bénévoles désirant créer leur propre section en se déchargeant du domaine administratif toujours contraignant.

Ainsi 6 sections virent le jour. **Gymnastique, Ping-Pong, Couture, Atelier du Mercredi, Yoga, Danse Rythmique.**

Que d'eau passée sous le pont du Nan en dix ans et que de merveilleux souvenirs.

J'en profite pour remercier tous les bénévoles du Foyer, qui parfois au détriment de leur temps libre, s'investissent pour le bonheur des autres.

Merci aux généreux donateurs sans qui cette plaquette n'aurait pu être publiée. Le 31 Juillet et le 1^{er} Août ce sera la fête à Cognin-les-Gorges.

Venez nous rejoindre vous ne serez pas déçu.



Roland DOLIN

RANT
Le Drevenne
 BLARD
 Tél. 04 76 64 77 15
 0 SAINT-GERVAIS

REPELLIN
BAR - TABAC
 COGNIN-LES-GORGES 04 76 38 21 94

Garage toutes Marques
Station Service
Philippe GUTTER
 38470 COGNIN-LES-GORGES
 Tél. 04 76 64 09 34 - Fax 04 76 64 09 68

ÉLAGAGE
 DE C
Jean-Christ
 38470 ROVON

VERTURE
S SÈCHES
né GIRARD
 gorges 04 76 38 51 11

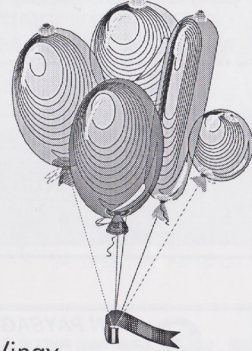
VOGUE Annuelle de COGNIN-LES-GORGES

Samedi 31 JUILLET 1999

- 14 h. | Concours de Pétanque en doublettes
- 21 h. | Retraite aux Flambeaux musicale
- 22 h. | BAL avec la sono "Apocalypse - Sécurité assurée"

Dimanche 1^{er} AOÛT

- 9 h. | 10^{ème} CROSS du Nan
- 10 h. 30 | Jeunes + Gambettes
- 11 h. 30 | Remise des prix suivie d'un lâcher de ballon
- 15 h. | Tournoi de Baby-Foot humain ouvert à tous
- 16 h. 30 | Groupe Folklorique "La Joyeuse Equipe" de Vinay
- 20 h. 30 | REPAS RAVIOLES dansant avec l'orchestre musette "Symphonie" - Réservations 04 76 38 21 94
- 22 h. 30 | FEU D'ARTIFICE



Durant les 2 jours FÊTE FORAINE

ERIE
UISSON
 - 04 76 38 25 82

CITÉ GÉNÉRALE
 Industrielle - Bâtiment
 Dépannage - Isolation
 Pré Chapotin, Batiment C
 38470 VINAY
 ☎ 04 76 36 65 33

zs ROBERT
ÉCOLLETAGE
 ES

Jean-Paul REYNAUD
Restaurateur
 Place de La Fontaine - Cognin-les-Gorges
 04 76 38 17 75

MENUISERIE Francis BERGER
 BOIS • PVC • ALU NEUF et RÉNOVATION
 Le Hameau de Biot - 38470 ROVON
 Tél. 04 76 36 51 28
 Portable 06 80 42 41 85 - Fax 04 76 36 51 31

Ets
HORTICULTE
 VEN
 PLANTES VERTES ET FLEURIERS -
 38470 VINAY

Gilb
 Maçonnerie
 Rénovation

Pixhen
 informatique
 Professionnels et particuliers, c

CHARPEN
Franço
 38470 CO
 Tél. 04 76 38 05

Le Mot du Maire

Après 10 années de complicité, l'équipe du Foyer Rural nous convie de nouveau a participer et surtout apprécier les journées de festivités des 31 Juillet et 1^{er} Août 1999.

Gageons que cette fête nous réjouira à nouveau comme les années précédentes.

Je tiens à remercier très sincèrement, pour le travail accompli au cours de ces 10 années, l'ensemble de ces animateurs bénévoles qui ne comptent pas leur temps, et plus particulièrement, son Président, Roland DOLIN, pour son dynamisme et son sens de l'organisation.

A tous, je souhaite d'excellentes journées, bonne humeur et détente.

A. DESPERRIER



La Section "Atelier du Mercredi" lors du Carnaval 1999

SARL FANGEAT-DOLIN
 Tél. 04 76 38 02 68 - 38160 SAINT-MARCELLIN

FEUX D'ARTIFICE grand spectacle
 Pont de la Barre - 07140 Les Vans - Tél. 04 75 37 29 41

Les sections du Foyer Rural de Cognin-les-Gorges

- Atelier du Mercredi**, de 14 h. à 17 h.
- Atelier Couture**, le Lundi de 14 h. à 19 h.
- Gymnastique**, le Mardi et le Jeudi de 19 h. à 20 h.
- Yoga**, le Samedi de 10 h. à 12 h.
- Ping-Pong**, le Vendredi de 18 h. à 20 h.

Responsables
Sébastien GIRARD
Adeline ZIOTTI
Marie GIRARD
Marcel CHARLES
Jean DIGIOIA



C. REY votre agent
 à Saint-Marcellin

DISTRICASH
 Dominique SAUZE

ETAT CIVIL

MARIAGES



Kenny PONYANNE et Prescilia JUEN le 10 janvier 2026, rue de Malleval

Alma GARRIGUES née le 26 décembre 2025 fille de GARRIGUES Kévin et ESCANEZ Sindy rue St Joseph

Aaron BRACHET né le 30 décembre 2025 fils de Jacky Brachet et de Aurore Gamacho rue St Joseph



NAISSANCES

DECES



Jean Jacques KEMPF le 07 février 2026, Place de la Fontaine

Joseph ARGOUD le 20 février 2026, RN 532

Pas de prévision de date pour le prochain écho des gorges , nous passons le relais à la future équipe du Conseil municipal qui vous informera du mode de communication qui sera choisi. Un grand merci à vous tous, lecteurs de notre village et d'ailleurs!

INFOS PRATIQUES

Horaires ouverture Mairie au public

Du mardi et jeudi

de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30

Vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30

04 76 38 31 31

Horaires Bureau de poste

Lundi, mardi, jeudi, vendredi :

8h45 à 11h et 14h à 15h30

Samedi : 9h à 11h

(Fermé le mercredi)

Tel : 04 76 38 31 00

Horaires d'ouverture de la Bibliothèque

Mardi et Vendredi 16h à 19h

Contact location Salle des fêtes

Laëtitia MALANDRINO : 06 31 86 56 07

Contact Paroisse

Marie-Pierre VEYRET : 04 76 38 54 12 (répondeur) ou
07 87 66 15 53.

<https://stjoseph2rives.webador.fr>

Horaires d'ouverture déchèterie de Vinay

lundi, mercredi et vendredi

9h à 12h et de 13h30 à 18h

mardi et jeudi de 13h30 à 18h

le samedi de 9h à 18h

L'écho des Gorges
Bulletin d'informations
municipales
Mairie de Cognin-les-
Gorges
Tel 04.76.38.31.31 ou Fax
04.76.64.08.32
mairie.cognin-les-
gorges@wanadoo.fr
Directeur de Publication
Bernard TARRADE
Rédacteur en Chef
Sophie BOREL
Illustration, photos
Isabelle VEYRET,
Geoffrey GIRARD,
Service Communication
Yolaine WINGERTER
Comité de Rédaction
Sophie BOREL,
Julien DOLIN
Geoffrey GIRARD
Valérie SIMOENS
Patrice FERROUILLAT
Nathalie VEHIER
Isabelle VEYRET
Marie-Pierre VEYRET
**Ont participé à ce
numéro**
Les associations de
Cognin-les-Gorges,
**Ne pas jeter sur la voie
publique**
**Tirage à 400 exem-
plaires.**